

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 5

Artikel: Les faibles d'esprit

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXVIII^e ANNÉE

N^o 5.

MAI 1899

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE: — *Les faibles d'esprit.* — *Réunion de la Société valaisanne d'Education.* — *Echos des revues.* — *L'art d'écrire.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Dépôt central du matériel scolaire.* — *Caisse de retraite des instituteurs.* — *Avis.*

LES FAIBLES D'ESPRIT

Depuis quelques années la Suisse s'occupe activement de l'éducation des enfants faibles d'esprit. Le Conseil fédéral a fait procéder, avec le concours des Directions cantonales de l'Instruction publique, à un recensement général des enfants qui ne jouissent pas de la plénitude de leurs facultés mentales et de ceux qui sont négligés ou moralement abandonnés. Ce recensement a eu lieu dans le courant de mars il y a deux ans. Les enfants faibles d'esprit devaient être classés dans l'un des trois groupes suivants :

1. Ceux qui sont faibles d'esprit à un léger degré ;
2. Ceux qui le sont à un degré plus prononcé, tout en étant susceptibles d'un développement intellectuel ;
3. Enfin les imbéciles et les idiots.

L'enquête comprenait en outre ceux qui souffrent d'une défectuosité qui les empêche de suivre l'enseignement dans une école publique ou privée, tels que les aveugles, les sourds-muets, les épileptiques, les paralytiques, etc.

Le Bureau de statistique du Département fédéral de l'Intérieur a fait paraître, en novembre 1897, la première partie des résultats de l'enquête ; nous en extrayons les données suivantes :

I.	Enfants faibles d'esprit à un léger degré.	5,052 ou 39 %
II.	Enfants faibles d'esprit à un degré plus prononcé	2,615 ou 20 %
III.	Atteints d'une infirmité physique seulement	1,848 ou 14 %
IV.	Idiots, sourds-muets, aveugles, etc.	2,405 ou 18 %
V.	Moralement abandonnés seulement	1,235 ou 9 %
	Total	<u>13,155 ou 100%</u>

Au 31 décembre 1895, on comptait en Suisse 463,548 élèves des écoles primaires. Ce qui donne :

Pour le total des enfants recensés	28,3 %
Pour les enfants faibles d'esprit à un léger degré	10,9 %
Pour les enfants faibles d'esprit à un degré déjà plus prononcé	5,6 %
Pour les enfants atteints d'une infirmité physique.	3,9 %
Pour les idiots, sourds-muets, aveugles, etc.	5,1 %
Pour les moralement abandonnés.	2,6 %

Les enfants faibles d'esprit (1^{re} et 2^{me} catégories), qui peuvent encore recevoir un développement intellectuel, forment un total de 7667, ils représentent le 59 % des enfants recensés et le 16,5 % du nombre des enfants en âge de fréquenter l'école. Le 96 % de ces enfants fréquentent l'école primaire ou sont placés dans des institutions donnant à leurs élèves une instruction analogue ; les autres, soit le 4 %, sont instruits chez leurs parents ou dans des familles où ils sont placés.

Ces 7667 enfants se répartissent comme suit :

Reçoivent déjà une instruction dans une classe spéciale	567
Sont placés dans des établissements spéciaux destinés aux enfants intellectuellement retardés	411
Sont placés dans un orphelinat ou institution analogue et n'exigent pas un traitement spécial.	104
Devraient être traités dans une classe spéciale	3861
Dans un établissement spécial	1724
N'ont pas besoin d'un traitement spécial	534
Question du placement laissée indécise	466
Total	<u>7667</u>

Voici les résultats de cette enquête pour le canton de Fribourg.

- 1^o Faibles d'esprit à un degré léger 194, dont 27 moralement abandonnés ;
- 2^o A un degré plus prononcé 124, dont 15 abandonnés ;
- 3^o Atteints d'infirmités physiques 123, dont 5 abandonnés ;
- 4^o Idiots, sourds-muets, aveugles 115, dont 7 abandonnés ;
- 5^o Total 618, dont 116 abandonnés.

La deuxième catégorie des faibles d'esprit, comprenant ceux qui le sont à un degré plus prononcé, mais susceptible de développement intellectuel, comprend, pour le canton de Fribourg, 393 individus.

Des 618 faibles d'esprit, 571 ne sont placés nulle part ; 47 seulement reçoivent une éducation spéciale.

En moyenne pour la Suisse, le 20,3 % de ces malheureux sont placés, tandis que Fribourg n'en compte que 10,7 % qui soient placés. C'est Bâle-Ville qui compte le plus d'établissements et d'écoles spéciales pour les faibles d'esprit : 87,9 % sont l'objet de soins particuliers.

La ville de Fribourg a décidé la création des cours spéciaux pour les faibles d'esprit. Malheureusement il n'en existait point encore chez nous en dehors de l'Institut des sourds-muets établi à Gruyères.

Pour la première fois un cours normal va s'ouvrir prochainement à Zurich en vue de donner une formation professionnelle aux instituteurs chargés de leur éducation.

Dès lors, il ne sera pas hors de propos d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cette question qui a été très rarement traitée. Nous l'emprunterons en partie, à l'Encyclopédie de Rein. L'étude que nous résumons est de date toute récente et elle est l'œuvre d'un spécialiste.

1. *Définition.* — Par faiblesse d'esprit on entend toutes les insirmités mentales dont le principal indice consiste dans un défaut maladif d'idées et d'associations d'idées, combiné avec une faiblesse de mémoire et de jugement.

2. *Division.* — La faiblesse d'esprit est tantôt native, tantôt acquise. Toutes deux se présentent sous les formes les plus diverses. Les cas de débilité intellectuelle qui se produisent dans les premières années de l'existence — par exemple, par suite d'une maladie, — soit avant que le cerveau ait acquis son plein développement, sont rangés parmi ceux de faiblesse d'esprit native. D'une manière générale, on peut dire que la défectuosité native consiste dans l'incapacité d'acquérir un nombre normal d'idées et d'associations d'idées, tandis que la faiblesse acquise se révèle par la perte des anciennes idées et associations d'idées dont l'intelligence était en possession.

A. *La faiblesse d'esprit acquise.* — Ce genre de débilité est rare et lorsqu'il se produit dans la première enfance par suite de maladie, on le confond alors généralement avec la faiblesse d'esprit native. Les cas les plus fréquents se présentent à l'âge de la puberté. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

B. *L'altération mentale native* présente bien des degrés, depuis les esprits simplement obtus, lourds, manquant d'intelligence, jusqu'à ces pauvres êtres dégradés qui sont dépourvus non seulement de toute intelligence mais même de certains instincts naturels, tel que celui de rechercher sa nourriture.

3. *Fréquence de la faiblesse d'esprit native.* — L'établisse-

ment d'une statistique sur la fréquence des cas d'idiotie offre de grandes difficultés, en premier lieu, parce que les limites de l'état normal de l'intelligence sont difficiles à déterminer et, en second lieu, parce que les parents cherchent souvent à cacher les infirmités mentales de leurs enfants. A cela, il faut ajouter que, chez les enfants de moins d'un an, il est très difficile, même au docteur le plus habile, de constater la faiblesse d'esprit. En Allemagne on compte approximativement un idiot sur 150 âmes. Les chiffres donnés par Kolmann sont beaucoup trop faibles : il n'a pas compté les esprits débiles. Dans d'autres pays, on est arrivé à établir des chiffres quelquefois fort différents. La distribution des cas d'idiotie dans les diverses contrées est très irrégulière. Dans beaucoup de localités et de cercles, la faiblesse d'esprit native est en quelque sorte endémique. Cette forme endémique constitue généralement ce qu'on est convenu d'appeler le crétinisme. Ainsi Brand, dans certaines localités de l'ancien royaume de Hanovre, a compté, en 1856, un faible d'esprit de naissance sur 35 habitants, et encore Brand ne tient-il compte que des cas les plus graves. En général les cas graves de faiblesse d'esprit sont un peu plus fréquents chez les hommes.

4. *Causes de la faiblesse d'esprit native.* Nous ne possérons, ici aussi, une statistique soigneusement établie, que pour les cas les plus graves, soit pour l'idiotie et le crétinisme. Ainsi une revue qui s'occupe de ces questions a publié en 1882 une statistique sur les causes de l'idiotie et sur les pensionnaires des établissements d'idiots en Allemagne. Il ressort de cette statistique que les 18 % des cas proviennent de maladies nerveuses de la famille, les 9 % d'excès de boisson du père (rarement de la mère), les 5 % de la consanguinité des parents. Dans les cas où l'idiotie ne se produit qu'après la naissance, la méningite (22 %), le rachitisme (4 %), des blessures à la tête (11 %), des maladies infectives (6 %) jouent le rôle principal. Plus complète est la statistique de Piper sur l'établissement d'idiots de Dalhdorf (416 cas). Piper a constaté que les 23 % de tous les cas d'idiotisme devaient être attribués à des parents tuberculeux, les 18 % à une dépression mentale héréditaire, les 10 % à l'ivrognerie du père, les 7 % à des cas d'épilepsie dans la famille, les 5 % à la syphilis, les 3 % à la consanguinité des parents. Les cas de faiblesse d'esprit héréditaire sont vraisemblablement plus nombreux que ces chiffres ne l'indiquent. Dalh les estime aux 50 %, Langdow aux 45 %, Koch aux 60 %. La tuberculose des parents est aussi une cause fréquente de crétinisme. Kerlin l'évalue aux 50 % des cas. Quant aux cas d'idiotie qui se produisent pendant l'enfance, Piper les attribue pour les 38 % à des maladies infectieuses (rougeole, diphtérie, typhus) ; pour les 20 % à des blessures à la tête ; pour les 9 % au rachitisme ; pour les 9 % à des inflammations du cerveau.

D'après les observations de M. Zichen, l'auteur de l'étude

que nous résumons, les principaux facteurs étiologiques sont :

1. Les maladies héréditaires nerveuses et psychopathiques (53 %);
2. La syphilis héréditaire (18 %);
3. Des maladies héréditaires du cerveau (7 %);
4. Des maladies infectieuses aiguës (2 %);
5. Le rachitisme (8 %);
6. Des accidents graves à la naissance des enfants (8 %);
7. De graves blessures à la tête (8 %);
8. Des naissances avant le terme (enfants de 7 mois) (4 %).
9. Proche parenté des époux (4 %).

Remarquons encore ici que la faiblesse d'esprit héréditaire provient généralement du père et de la mère. Il est intéressant de noter aussi que fréquemment l'ivrognerie et le diabète existaient chez les descendants. D'après la statistique de l'auteur, les maladies infectieuses jouent ici un faible rôle. Le même spécialiste a constaté cinq cas où une maladie infectieuse (malaria, diphtérie, petite vérole, typhus, fièvre intermittente) a produit une grande faiblesse d'intelligence. Les enfants en question étaient déjà atteints d'une infirmité mentale. La faible proportion des cas causés par le rachitisme s'explique par le fait que les enfants qu'il a eu à soigner appartenaient en général à des classes aisées. Parmi les cas provenant de blessures à la tête l'auteur n'a compté que ceux où il a pu constater un grave ébranlement du cerveau. Parmi les facteurs étiologiques rares, citons l'usage de l'alcool dans la première enfance (2 %); dans un cas le ver solitaire, un de typhus de la mère à la naissance de l'enfant, etc.

Les conséquences de la scrofule sont difficiles à apprécier. En Irlande, elle est la cause des $\frac{2}{3}$ des cas d'idiotie.

Très souvent plusieurs facteurs étiologiques agissent simultanément.

On indique assez souvent aussi l'épilepsie comme cause de l'idiotie infantile. C'est là une erreur. Sans doute, les crampes spastiques ne sont pas rares chez les idiots — on les rencontre dans un tiers environ des cas graves, — mais elles ne sont pas la cause de l'idiotie, mais des suites des maladies du cerveau.

(*A suivre.*)

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ VALAISANNE D'ÉDUCATION

Il existe entre instituteurs fribourgeois et valaisans trop de liens d'amitié pour que ce qui fait la joie des uns ne trouve pas un écho dans le cœur des autres. Aussi, est-ce avec plaisir que nous communiquons aux lecteurs du *Bulletin*, aux membres